

**COTE D'IVOIRE, COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CIE)**
**Fiche de Notation Financière**
**Validité : Août 2020 - juillet 2021**

Catégorie De valeurs	Échelle de notation	Monnaie	Note actu.	Note Prec.	Date d'exp.	Perspective
Long Terme	Monnaie locale	CFA	AA+	AA+	31/07/2021	Stable
Court Terme	Monnaie locale	CFA	A1+	A1+	31/07/2021	Stable

**Bloomfield Investment Corporation**

Téléphone : + (225) 22 54 84 40

Fax: + (225) 22 54 84 40

Yannick YAPI, Sous Directeur Bloomfield Ratings

[y.yapi@bloomfield-investment.com](mailto:y.yapi@bloomfield-investment.com)

Stéphanie ANGUI, Chef de mission

[s.angui@bloomfield-investment.com](mailto:s.angui@bloomfield-investment.com)

Astou HANE, Analyste Financier

[a.hane@bloomfield-investment.com](mailto:a.hane@bloomfield-investment.com)
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)
**Informations financières de base**

En millions de francs CFA	2018	2019
Actif immobilisé net	109 560	113 937
Espèces et quasi espèces	28 633	27 890
Dettes financières*	58 155	61 571
Capitaux propres	21 851	23 883
Trésorerie nette	-125 727	-68 967
Chiffre d'affaires CIE	174 374	190 549
Excédent Brut d'Exploitation CIE	19 084	29 776
Résultat d'exploitation	7 054	10 436
Bénéfice net après impôts	4 929	6 543

\*Composées d'avances sur consommations et de provisions financières pour risques et charges.

**Présentation**

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est le concessionnaire du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation d'énergie électrique en Côte d'Ivoire depuis le 25 Octobre 1990, par application du décret n°90-1389.

Elle a été créée le 24 Août 1990 par le groupe français BOUYGUES et la société de droit français EDF (Electricité de France).

Son capital de 14 milliards de francs CFA à fin 2018 est détenu à 54% par le groupe ERANOVE, à 31% par divers porteurs et à 15% par l'Etat de Côte d'Ivoire.

**Justification de la notation et perspectives**
**Sur le long terme :**

Qualité de crédit très élevée. Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissement quoique de manière très peu significative.

**Sur le Court terme :**

Certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont excellents et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs.

**Facteur clés de performance**
**La notation est basée sur les facteurs positifs suivants :**

- Une amélioration de la production et de la consommation d'électricité ;
- Un maintien de l'équilibre financier du secteur avec la progression des ventes d'énergie électrique ;
- Une progression des indicateurs de performances techniques du secteur ;
- Un renforcement de la performance globale de la CIE ;
- Une trésorerie nette abreuvée par l'opération de refinancement de la dette du secteur en 2019 ;
- Un déploiement de la transformation digitale, en ligne avec la nouvelle vision stratégique de la CIE ;
- Une prorogation, par l'Etat ivoirien, de la convention de concession pour une durée de 12 ans, à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2021.

**Les principaux facteurs de fragilité de la qualité de crédit sont les suivants :**

- Une crise sanitaire affectant les recouvrements de la CIE ;
- Un environnement socio-politique très fragile.